



## Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

**DU HAINAUT** 

0 3 JUIL, 2019

**DIVISION MONS** Greffe



N° d'entreprise : 0718.897.682

Dénomination

(en entier): SOIPRODIS

(en abrégé) :

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Adresse complète du siège : Place Jacques Brei 11, 7080 Frameries, Belgique

Objet de l'acte :

Transfert siège social

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 22/06/2019 au siège de la société.

La séance est ouverte à 14 heures sous la présidence de Monsieur DUCHATEAU Vincent, avec l'assistance de Monsieur COURCELLES Bernard en qualité de secrétaire et en qualité de scrutateur.

Le président constate que tous les associés sont représentés conformément à la liste de présence ci-annexée. L'assemblée peut dès lors valablement délibérer et statuer.

- I. La présente assemblée a été convoquée pour délibérer sur les points suivants de l'ordre du jour:
  - Transfert du siège social
- II. Tous les actionnaires sont présents ou valablement représentés, la justification des formalités de convocation est superflue
- III. Chaque action donne droit à une voix

Constatation que l'assemblée est valablement constituée

Les déclarations préalables du président sont approuvées par l'assemblée. Celle-ci constate qu'elle a été valablement constituée et qu'elle est habilitée à délibérer et à se prononcer sur l'ordre du jour précité.

## Traitement de l'ordre du jour

L'assemblée prend les décisions suivantes :

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).



## le décision:

L'assemblée délibère sur l'ordre du jour, soit le transfert du siège social vers la rue des Archers, n°1 à 7060 Soignies.

Le scrutateur compte le nombre de voix et communique le résultat suivant :

10	000	oui
0		non
10	000	(Total)

Par conséquent, le point de l'ordre du jour est approuvé.

L'ordre du jour étant épuisé et aucun associé ne demandant la parole, l'assemblée est clôturée à 15 heures.

Fait à Frameries le 22/06/2019

BC GROUP SPRL Représenté par Courcelles Bernard Gérant